

Forum Amérique latine en partenariat avec Business France

Sénat – Salle Clémenceau – vendredi 11 octobre 2024

Intervention faisant suite à la lecture du message du président du Sénat

Permettez-moi maintenant de dire quelques mots, en tant que présidente du groupe d'amitié France-Caraïbes. Depuis 7 années que j'ai l'honneur d'exercer cette responsabilité, je mesure combien la zone Caraïbes, qui est parfois dans l'angle mort de notre relation avec le continent américain, mérite notre pleine et entière attention.

D'abord parce qu'elle est le berceau d'une histoire qui lie intimement la France à ces territoires. Une histoire aux épisodes parfois douloureux, mais une histoire qui permet également l'émergence de grandes figures. Je pense notamment à Aimé Césaire, penseur de la négritude et source d'inspiration pour des générations de Caribéens. Il disait de la culture qu'elle correspondait à « *tout ce que l'homme a inventé pour rendre le monde vivable et la mort affrontable* ».

Les valeurs d'humanisme et de solidarité forment ainsi le ciment de la relation entre la France et la Caraïbe. Portées par 13 millions de locuteurs francophones, auxquels s'ajoutent près de 2 millions de francophones dans toute l'Amérique latine, elles constituent le socle sur lequel se développe la relation bilatérale dans toutes ses dimensions, y compris commerciale. Car le commerce, dont il sera beaucoup question aujourd'hui, reste avant tout un échange au sens premier du terme. Il ne trouve de sens que dans la

croissance, le développement et le mieux-vivre dont il fait la promesse.

L'exemple de la Caraïbe mérite ainsi d'être rappelé, car cette région traversée par de multiples crises oblige à considérer les échanges commerciaux dans une appréhension plus large des moteurs et des freins au développement. La crise climatique est ainsi la source d'une profonde préoccupation pour les pays de la région, frappés tant par les ouragans que par la prolifération des sargasses.

Ces phénomènes s'observent avec une intensité particulière dans la Caraïbe, mais le dérèglement climatique fait des ravages partout sur le continent :

- les sécheresses répétées au Panama menacent le fonctionnement du canal ;
- la fonte des glaciers des Andes risque de tarir l'approvisionnement en eau des populations et des exploitations agricoles ;
- la déforestation en Amazonie continue de progresser l'effet de l'augmentation des températures et des feux de forêt.

Au-delà de leurs conséquences directes sur la vie des populations locales, ces phénomènes sont également source d'insécurité pour le climat des affaires, qui a besoin de stabilité et de prévisibilité pour prospérer. Plutôt que de chercher uniquement à s'adapter à ces changements, je forme le vœu que les débats d'aujourd'hui permettent aussi d'identifier des moyens de limiter de l'impact environnemental de l'activité commerciale. À l'heure où les accords commerciaux font l'objet de débats de plus en plus vifs, leur

soutenabilité et leur capacité à promouvoir les meilleures pratiques dans les domaines environnemental et sanitaire notamment, en font une condition de leur acceptabilité, des deux côtés de l'Atlantique. Je suis sûre que nous aurons l'occasion d'en reparler.

Un autre sujet que je souhaitais évoquer, est celui des modes de transport et des connexions. C'est un sujet d'une importance cruciale notamment dans la Caraïbe. La présence de nos territoires ultramarins fait de la France un pays caribéen, soumis aux mêmes turbulences et bousculé par les mêmes crises que ses voisins. Cette communauté de destin doit encourager le développement de partenariats et l'appréhension commune des défis.

Or, le développement des échanges se heurte trop souvent à l'insuffisance ou l'inadaptation des réseaux de transport : routes vétustes, liaisons inter-îles trop peu fréquentes ou trop complexes, infrastructures portuaires et aéroportuaires devant être modernisées. Ces domaines relèvent avant tout de la puissance publique, mais pour aboutir ils nécessitent de combiner les efforts aux niveaux national, régional et local.

Si les pays voisins ne renforcent pas les connexions entre eux, d'autres acteurs non étatiques ne manquent pas de profiter de cette proximité géographique pour servir leurs propres intérêts. Je pense bien évidemment au fléau du trafic de drogue et du trafic d'armes. Grâce à ses territoires ultramarins, la France dispose de postes avancés pour mener la lutte contre ces trafics, et je tiens ici à saluer le travail mené par les armées françaises, les forces de police et les services des douanes. Notre groupe d'amitié aura

à se pencher plus précisément sur cette problématique dans les mois à venir, et lors de son prochain déplacement dans la région.

Pour conclure, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de citer une autre personnalité dont l'action fut déterminante pour dresser des ponts entre la France et l'Amérique latine et la Caraïbe. Il s'agit de Gaston Monnerville : résistant, député puis sénateur de la Guyane et plus tard du Lot, président du Conseil de la République sous la IVème République puis du Sénat, il continue d'être une figure inspirante pour de nombreux Sénateurs.

Homme de combats, ardent défenseur de la liberté, artisan de la départementalisation des territoires d'Outre-Mer, il eut ces mots lors de son discours à la Sorbonne le 27 avril 1948, pour la Commémoration du centenaire de l'abolition de l'esclavage : « *Chaque fois que dans ce pays de France, pays de mesure, de transition, les circonstances ne furent pas à l'unisson des idées, le cours de la vie fut interrompu par une de ces explosions qui surprennent ceux-là seuls qui n'ont pas voulu ouvrir les yeux à la réalité.* » Face à un continent qui reste traversé par des crises profondes, je suis convaincue que le partenariat avec la France mérite d'être ambitieux, car il s'appuie sur une des valeurs communes et une histoire partagée.

Je vous souhaite à tous d'excellents travaux et des échanges fructueux, qui continueront à nourrir l'amitié franco-latino-caribéenne à laquelle nous sommes tous ici attachés. Je vous remercie.